

UNION SYNDICALE



Section du Pas de Calais

Ensemble aux Finances Publiques

Déclaration liminaire de l'Alliance UNSA - CFTC

Le (très)PAS

Monsieur le Président,

Cette réforme du recouvrement de l'impôt sera finalement mise en place au 1er janvier prochain. Mais dans quelles conditions ?

Les agents servent une fois de plus de fusibles entre les politiques et les contribuables inquiets et mal informés.

En effet, malgré 10 millions de budget communication, rien n'est clair, rien n'est précis, et encore moins pour les agents.

Parlons un peu métier ; même si nous n'oublions pas que cette instance est bien un CHS-CT ; pour évoquer les conditions de travail de nos collègues !

Depuis avril, passons-les « on le met en place...ah non peut être pas...finalement si » et laissons la politique aux initiés...les modifications sur l'application de ce PAS ne cessent de moduler sa mise en place. Les renseignements communiqués aux contribuables durant la campagne IR ne sont déjà plus d'actualité...pour exemple..le versement d'un acompte de 30 %...

Là encore s'il faut laisser l'effet d'annonce au ministre, est ce normal qu'un agent qui n'aurait pas suivi les médias n'en soit pas informé par sa direction ?

Comment pouvons nous laisser nos collègues travailler dans un « flou fiscal », répondre au conditionnel aux usagers.

Un autre exemple...en formation, l'on nous évoque un délai de 3 mois pour adapter le taux..la FAQ du 25 septembre..mieux vaut tard que jamais...nous indique 1 mois....Certes la mise en place d'un projet nécessite toujours quelques ajustements mais précisément.. des ajustements...et non des modifications au gré des besoins politiques...

Un dernier exemple...le choix du taux jusqu'au 15 septembre, matraqué par les médias avec l'affluence bien sûr dans nos services...qui par une note du 22 septembre peut finalement s'opérer jusque début novembre...que veut dire début novembre...le 8 , le 12 ?

Avec un budget de 200 millions, l'on pouvait s'attendre à un cadre quelque peu plus précis....aucun moyen supplémentaire pour les agents, aucun BO, de rares notes récentes....juste un PAS non encore abouti. Malheureusement, ce qui se passe avec le PAS s'inscrit dans la continuité des réformes de la DGFIP,

Si l'on veut faire passer les agents des Finances pour des incompetents incapables de s'adapter à une nouvelle réforme, de répondre correctement et précisément aux contribuables, on ne peut s'y prendre mieux..

Mais que l'on se rassure, les collègues maltraités, fatigués, blasés seront remerciés par un magnifique courriel » Bravo, vous avez bien travaillé » et l'on pourra envisager la prochaine réforme.... puisque tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes...

Janvier nous promet les vœux les plus doux de nos chers contribuables si patients, si compréhensifs...

Les représentants de l'Alliance UNSA – CFTC DDFiP 62
Yann Plouviez, Gilles Delwaulle et Clémentine Leuthreau.